



MÉTHODOLOGIE

Comparaison des performances

Les évaluations et indices de développement durable nous indiquent où se situe notre performance par rapport à celle des autres entreprises, mettent en évidence les améliorations nécessaires et nous aident à identifier les problèmes émergents. Lafarge est reconnu pour son appartenance à l'Indice Dow Jones Sustainability et à d'autres indices comparables.

Évaluations et indices des agences de notation ISR

Les indices publiés par les agences de notation Investissement socialement responsable (ISR) informent les investisseurs du niveau de responsabilité des entreprises. Ils sont produits par des équipes chargées du développement durable au sein d'agences de notation financière, de cabinets de conseil en développement durable, de conseillers en investissement, de gestionnaires d'actifs, de fournisseurs de produits d'investissement, d'ONG et d'autres organismes.

La plupart collectent les informations liées aux activités de développement durable des entreprises, puis les évaluent selon des critères qu'ils ont eux-mêmes définis. Dans de nombreux cas, la collecte des informations implique de poser des questions détaillées à l'entreprise (le « questionnaire ISR »), ainsi que d'effectuer ses propres recherches. L'inclusion dans un indice dépend de la performance de l'entreprise (sa notation), mais aussi de son classement par rapport aux autres entreprises du secteur. Dans un contexte où la performance en matière de développement durable des autres entreprises s'améliore, rester dans un indice peut représenter un véritable défi.

Lafarge est fréquemment contacté par les agences qui produisent des notations et indices ISR. Sous réserve que la méthodologie soit transparente et les demandes d'informations raisonnables, nous répondons à leurs questionnaires et accueillons favorablement les opportunités de dialogue. Nous souhaitons que les investisseurs aient accès à des informations sur notre approche en matière de développement durable. Notre engagement auprès des agences de notation ISR nous offre en outre l'occasion d'étudier les possibilités et les moyens d'amélioration.

Indices Dow Jones Sustainability

En 2010, notre score global s'élevait à 78 %. Soit une légère amélioration après celles enregistrées en 2009 (76 %) et 2008 (70 %), par rapport au score de 64 % attribué en 2007. Les progrès les plus remarquables ont concerné la politique antitrust, le recyclage, ainsi que les transports et la logistique. Une amélioration significative a également été enregistrée en matière de santé professionnelle et de sécurité, qui ont fait l'objet de questions complémentaires par rapport à 2009 et qui pèsent le plus lourd dans l'index. De nouvelles questions sur les risques liés à l'eau ont également fait leur apparition ; sur ce point, notre score se situe au-dessus de la moyenne. Les résultats indiquent que dans ce programme de notation, nos pratiques méritent d'être améliorées dans le domaine de la rétention des talents, de la responsabilité d'entreprise et de la philanthropie, ainsi que de la politique du travail. Nos actions dans ce domaine sont

détaillées en pages 22-23 de ce rapport.

Avec ce score amélioré, nous restons dans l'Indice DJSI Europe et nous avons également réintégré l'Indice DJSI World (dont nous étions sortis en 2006).

Série d'indices FTSE4Good

Auparavant intégré à toute la série d'indices FTSE4Good applicables, Lafarge est sorti de l'indice FTSE4Good Environment Leaders Europe 40 au cours de l'année 2010, mais est resté dans les autres. L'indice Europe 40 répond à des critères plus contraignants et les lacunes identifiées sont notre manque d'objectifs publics pour les effluents, les déchets et l'eau. Nous analysons actuellement les améliorations nécessaires pour reprendre notre place.

Ethibel Sustainability Index

Lafarge est intégré aux registres d'investissement Ethibel PIONEER et Ethibel EXCELLENCE (voir www.ethibel.org) depuis décembre 2004 et a été reconfirmé en février 2010. Son profil en matière de responsabilité sociale de l'entreprise fait constamment l'objet d'un contrôle.

Sarasin Sustainability Matrix

Sarasin a mis à jour son évaluation de Lafarge en janvier 2011. La performance de Lafarge se classe au-dessus de la moyenne du secteur dans l'intégralité des cinq catégories environnementales (à l'exception des systèmes de gestion de l'environnement) et dans cinq des huit catégories sociales (les scores pour le grand public, les clients et les concurrents sont inférieurs à la moyenne du secteur). Dans l'ensemble, Lafarge se classe « au-dessus de la moyenne » et se qualifie pour être inclus dans les Sarasin Sustainability Funds.

Autres indices

L'évaluation de Lafarge par Vigeo ne change pas : la performance du Groupe en termes de responsabilité d'entreprise a été jugée supérieure à la moyenne du secteur en février 2009. En janvier 2011, nous avons appris que nous n'étions plus inclus dans la liste la plus récente des Global 100 Most Sustainable Corporations in the World. Après avoir été intégrés à cette liste pendant six ans, ce déclassement est décevant, mais nous motive pour améliorer encore nos pratiques en matière de développement durable. L'évaluation Oekom 2009 (C+ Prime, indiquant une entreprise qui « se classe parmi les meilleures au monde dans son secteur et respecte les exigences minimum spécifiques au secteur ») n'a pas été réitérée cette année, mais nous continuons de travailler sur la question du recyclage et de la réutilisation des matériaux de construction, dont l'importance a été mise en évidence. ■